

Sterilisateur de la gamme UV
UV10 – UV20 – UV30 – UV40
Piscines ou spas



Nous vous remercions d'avoir choisi un réacteur BIO-UV.
Notre matériel a été conçu pour vous offrir un fonctionnement fiable et sécurisé pendant de longues années.
Les réacteurs BIO-UV ont été conçus pour être rapidement et facilement installés.
Leur conception permet également une maintenance aisée.
Lisez attentivement cette notice afin de bénéficier du fonctionnement optimum de votre réacteur.

Sommaire :

A. Avertissements de sécurité	3
B. Description de symboles utilisés	4
C. Caractéristiques techniques	5
D. Rappels et conseils.....	6
1. Hydraulique du bassin	6
2. Filtration	6
3. Un filtre doit être entretenu	6
4. Le temps de filtration doit être respecté	6
5. La floculation	6
6. Les paramètres d'une eau équilibrée	7
7. Les différentes matières présentes dans l'eau	7
E. Guide d'installation	8
1. Avant-propos	8
2. Environnement d'utilisation	8
3. Installation du réacteur	8
4. Installation type.....	9
5. Consignes pour le raccordement électrique	10
a.) Cas général.....	10
b.) Cas particulier	11
6. Schémas électriques	12
a.) UV10	12
b.) UV20 & UV30.....	12
c.) UV40	13
F. Préparation de la piscine	14
1. Dans le cas d'une piscine neuve ou d'une eau neuve	14
2. Dans le cas d'une eau ancienne	14
G. Vérifications avant mise en route	14
H. Mise en service.....	15
I. Les 4 étapes incontournables	16
1. L'équilibre de l'eau.....	16
2. La filtration	16
3. La lutte contre les algues	16
4. La rémanence.....	16
J. Maintenance	17
1. Procédure de changement de lampes	17
2. Démontage de la gaine quartz	19
K. Vue Eclatée	21
L. Recyclage	22
1. Lampes et composants électroniques	22
2. Récupération du mercure	22
M. Encombrement.....	23
N. Conditions de garanties	24
O. Conclusion.....	25

A. Avertissements de sécurité



Attention :
Cet appareil
comporte un
émetteur
UV-C

- Eteindre l'appareil 10 minutes avant toute intervention de façon à le laisser refroidir.
- **Eteindre l'appareil en cas d'arrêt prolongé du débit d'eau**



**RISQUE DE
RAYON-
NEMENT
UV-C**

- Ne **jamais s'exposer au rayonnement des lampes Ultra-violet en fonctionnement. Ne jamais regarder fixement la source de lumière.** Cela peut provoquer de sévères blessures ou brûlures, voire causer la perte de la vue.
- Lampes en fonctionnement, ne **pas sortir les lampes du réacteur, ni retirer les capots de protection.**
- Ne pas faire fonctionner l'émetteur UV-C lorsqu'il est retiré de l'enceinte l'appareil.
- Une utilisation non prévue de l'appareil ou une détérioration de son enveloppe peuvent entraîner des fuites de rayonnements UV-C dangereux. Les rayonnements UV-C, même à petites doses, peuvent être dangereux pour les yeux et la peau.



- La manipulation des lampes UV et des gaines quartz doit absolument se faire avec des **gants de protection** pour ne pas laisser de traces qui pourraient altérer la qualité des émissions UV.



- Le réacteur doit être déconnecté du réseau électrique pour la maintenance par une personne qualifiée.
- De manière générale, toute intervention sur les parties électriques doit être effectuée par une personne qualifiée et habilitée.
- **Même à l'arrêt il y a présence de tension dans l'armoire électrique.** Veillez donc à couper l'alimentation générale située en amont du coffret électrique avant toute intervention sur l'appareil.
- Ne pas faire fonctionner le système **si l'un des câbles** du coffret électrique ou du réacteur **est détérioré.** Dans ce cas, il doit être remplacé par BIO-UV, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter tout danger.
- Pour éviter tout court-circuit électrique, **ne pas immerger de fils électriques ou le réacteur dans l'eau** ou dans tout autre liquide.
- Ne pas effectuer de mesure électrique en sortie de ballast (risque de surtension)
- Débrancher le stérilisateur BIO-UV avant toute opération de maintenance ou de nettoyage.



- Ne jamais dévisser l'écrou d'étanchéité de la gaine quartz **lorsque le réacteur est en charge**. La gaine quartz pourrait être expulsée du réacteur avec force et vous blesser.
- En cas de fuite ou de micro-fuite, le réacteur doit être isolé et vidangé pour afin d'effectuer une maintenance rapide.
- Ne pas utiliser le réacteur BIO-UV pour une utilisation autre que celle pour laquelle il a été conçu.
- Les appareils qui sont manifestement endommagés ne doivent pas être mis en fonctionnement.
- Lors du remplacement des lampes et / ou du nettoyage annuel des gaines quartz, assurez-vous que la partie électrique est en place et correctement fixée avant d'allumer le stérilisateur. Assurez-vous que l'écrou, la rondelle et le joint torique assurant l'étanchéité sont bien positionnés, sinon la gaine quartz pourrait être expulsées de son réceptacle avec force et vous blesser.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Les instructions de sécurité ainsi que la notice d'installation et de maintenance peuvent être téléchargées à l'adresse ci-dessous :

https://biouvgroup.sharepoint.com/:f:/s/Documentation/Eng_ca_nrdpDI3V6uk3ayR4BJ49E7tDOcva-OvlwDU9MgQ?e=mGoXsF

ou avec le QR code ci-contre



B. Description de symboles utilisés



Symbole général d'avertissement



Avertissement : rayonnement UV



Avertissement : électricité



Port de gants de protection obligatoire



Avertissement : surface chaude



Mise à la terre obligatoire



Commentaire



Prêt pour le fonctionnement



Se référer à la notice d'installation et de maintenance

C. Caractéristiques techniques

GAMME UV	UNITE	UV10	UV20	UV30	UV40
Référence standard	-	PVUI000144	PVUI000145	PVUI000146	PVUI000147
REACTEUR					
Matière	-	Inox 316L	Inox 316L	Inox 316L	Inox 316L
Finition	-	Poli miroir	Poli miroir	Poli miroir	Poli miroir
Pression de service max	bar	3	3	3	3
	MPa	0,3	0,3	0,3	0,3
Débit max (après pertes de charge)	m ³ /h	7	12	20	25
Temps d'exposition	s	2,8	2,6	2,3	2,1
Performances aux débits réels conseillés ci-dessus (norme exigée pour l'eau potable : 25mJ)	mJ	30	30	30	30
Poids	kg	4,3	6	8	9,4
Diamètre	mm	150	150	150	150
Longueur max	mm	213	483	689	983
Type de raccordement	-	Filetage mâle	Filetage mâle	Filetage mâle	Filetage mâle
Raccordement	-	1"1/2	1"1/2	2"	2"1/2
Diamètre entrée / sortie Avec Raccords Union fournis	mm	50	50	63	75
Purge en point haut	-	Non	Non	Non	Non
Purge en point bas	-	Oui	Oui	Oui	Oui
Perte de charge (en fin de vie des lampes, au point le plus défavorable du réacteur)	bar	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
COFFRET ELECTRIQUE					
Type	-	Fixé au-dessus du réacteur	Fixé au-dessus du réacteur	Fixé au-dessus du réacteur	Fixé au-dessus du réacteur
Matière	-	PC	PC	PC	PC
Longueur câbles armoire/ réacteur	m	3	3	3	3
Ventilation d'armoire	-	Non	Non	Non	Non
Alimentation	V	220-240	220-240	220-240	220-240
Fréquence	Hz	50/60	50/60	50/60	50/60
Type de câble alimentation	mm ²	3G0,75	3G0,75	3G0,75	3G0,75
Intensité Nominale	A	0,14-0,13	0,23-0,21	0,36-0,33	0,44-0,4
Puissance absorbée	W	30	51	80	97
Protection différentielle	-	Non	Non	Non	Non
Protection	-	Non	Non	Non	Non
Interrupteur ON/OFF	-	Oui	Oui	Oui	Oui
Voyant sous tension	-	Non	Non	Non	Non
Témoin des lampes	-	Oui	Oui	Oui	Oui
Indice de protection	-	IP54	IP54	IP54	IP54
LAMPES UV					
Nombre de lampes	-	1	1	1	1
Puissance électrique unitaire	W	33	55	87	105
Type de lampe	-	High Output	High Output	High Output	High Output
Puissance UV unitaire	W	8,5	17,5	28	35
Puissance UV totale	W	8,5	17,5	28	35
Durée de vie moyenne pour 1 arrêt/marche par jour	h	13000	13000	13000	13000

D. Rappels et conseils

Compte tenu de l'environnement et du fonctionnement d'une piscine, il est essentiel de rappeler les règles fondamentales entre les différents paramètres que sont l'hydraulique, la filtration et l'équilibre de l'eau permettant, quel que soit le traitement d'eau utilisé, d'obtenir un résultat à la hauteur de nos attentes, tout en réduisant l'apport des différents produits chimiques et en évitant les catastrophes désagréables et coûteuses.

Prévention = bonheur et économie

1. Hydraulique du bassin

L'eau doit absolument circuler dans la totalité du bassin. Le nombre de refoulements, de skimmers (ou débordements) assureront cette circulation et permettront de réduire au minimum les zones « mortes ». La puissance de la pompe doit évidemment être en rapport avec le volume d'eau considéré pour pouvoir le traiter dans son ensemble en un temps raisonnable (3 à 4 heures). La section de la tuyauterie doit être également en rapport avec le volume de la piscine.

Mauvaise hydraulique = développement de bactéries et d'algues.

2. Filtration

La filtration est un élément fondamental dans le traitement de l'eau. Son rôle est de retenir les matières en suspension et les différentes particules dans la masse filtrante.

Une bonne filtration favorise l'économie de produits désinfectants.

3. Un filtre doit être entretenu

Il doit être nettoyé et détartré 1 fois par an avec un produit spécial (ex : BIO-UV FILTRE CLEAN) qui élimine les dépôts calcaires et les matières le colmatant.

Effectuer un contre-lavage une fois par semaine.

4. Le temps de filtration doit être respecté

Règle de base : la moitié de la température de l'eau.

Si plus de 28°C: filtrer 24h sur 24h.

Evidemment, les capacités et la taille du filtre doivent être en relation, voire surdimensionnés par rapport au débit de la pompe

5. La floculation

Dans le cas d'une filtration à sable il est nécessaire d'ajouter un clarifiant ou un floculant afin d'augmenter la finesse de filtration.



ATTENTION : ne jamais floculer en présence d'un filtre à diatomées.

6. Les paramètres d'une eau équilibrée

- Le **pH** indique l'alcalinité ou l'acidité de l'eau. Il est généralement souhaitable de le maintenir aux environs de 7 (PH neutre).
 - ❖ Si inférieur à 7 : eau acide, agressive pour la peau et les revêtements de bassin.
 - ❖ Si supérieur à 7.4 : inconfort possible pour les baigneurs (les yeux piquent), développement des algues et dépôts de calcaire favorisés, inefficacité du floculant,...
- Le **TH** : il s'agit de la dureté de l'eau soit sa teneur en calcium et magnésium.
Pour une valeur supérieure à 20°F, il est souhaitable d'ajouter une fois dans la saison un séquestrant calcaire (ex : BIO-UV ANTI-CALCAIRE).
Une eau très dure est entartrante et endommage les canalisations.
Une eau trop douce (acide) peut être corrosive.
- Le **TAC** : il s'agit de la teneur en bicarbonates et carbonates de l'eau c'est à dire son alcalinité. Son taux doit être de 10 à 15 ° F, il peut être modifié grâce à des produits adaptés (TAC plus).

7. Les différentes matières présentes dans l'eau

- **Les algues** : ces végétaux peuvent se développer dans le bassin, c'est l'air qui les transporte en grande quantité. Pour les combattre un désinfectant seul serait consommé en priorité au détriment de son action bactéricide. Pour cette raison il est conseillé d'utiliser en complément DES REMANENTS un algicide ou l'Algicide spécial.
- **Les matières organiques** : véhiculées par les baigneurs, la nature et l'environnement, non-nocives, elles doivent être retenues par la filtration et les divers procédés de traitement.
- **Les micro-organismes** : bactéries, virus et champignons sont apportés par les mêmes vecteurs et peuvent nuire à la santé, le rôle du stérilisateur BIO-UV est de les détruire.
L'ajout de REMANENT assure la rémanence dans le bassin et évite leur développement entre 2 passages dans le stérilisateur BIO-UV.
- **Les ions métalliques** : fer, cuivre, manganèse... Ils peuvent se trouver en quantité importante dans des eaux de forage, ou suite à des traitements de cultures (sulfatage). Ces ions peuvent aussi endommager les revêtements (liner) et colorer l'eau...
Nous recommandons d'éviter les eaux de forage pour le remplissage des piscines.
D'autre part, il est possible de séquestrer ces ions avec des produits spécifiques.
- **Phosphates et nitrates** : ils sont présents en quantité très variable et favorisent le développement des algues.
Ils peuvent témoigner d'une pollution de la nappe phréatique.



Eviter les eaux de forages.

E. Guide d'installation

1. Avant-propos

Les réacteurs BIO-UV sont livrés complets, prêts à être raccordés.



Il est impératif de lire toutes les instructions de ce manuel avant de faire fonctionner le réacteur.

Avant de démarrer l'installation, veuillez-vous munir de gants de protection.

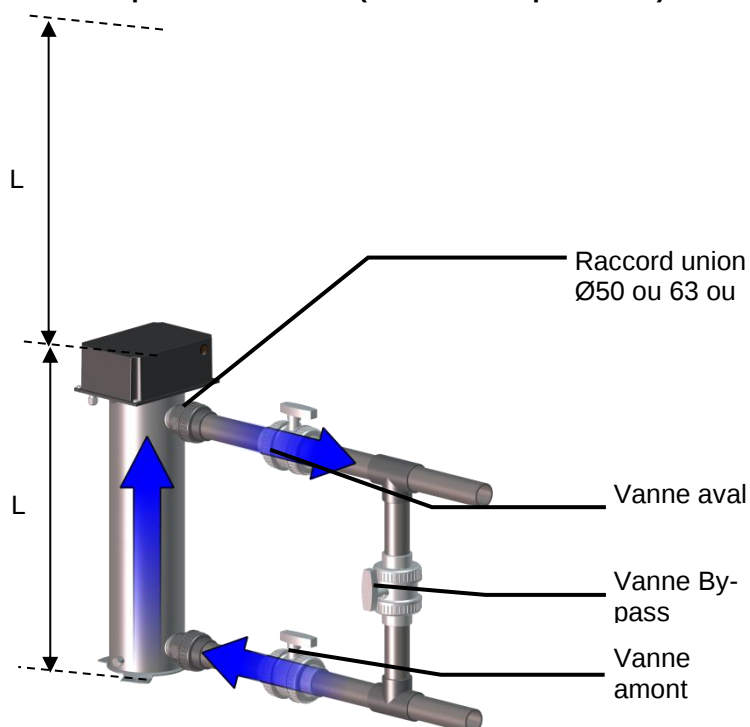
2. Environnement d'utilisation

Lieu	Local à l'abri du rayonnement direct du soleil et des intempéries
Altitude max	De 0 à <2000m
Degré de pollution	2
Catégorie de surtension	II
Classe de protection contre les chocs électriques	I
Température ambiante	entre 5°C et 40°C
Ambiance corrosive	Protéger le boîtier électrique de toute émanation corrosive (vapeurs d'acide chlorhydrique, sel...)
Humidité ambiante	< 80% (zone sèche)

Installer l'appareil BIO-UV dans le local technique, en respectant les zones de sécurité hors volume 0.1 et 2 conformément aux règles d'installation en vigueur (NF C15100).

3. Installation du réacteur

- Pour faciliter la maintenance, nous recommandons la présence d'un By-pass.
- Le réacteur doit être installé en position verticale (entrée d'eau par le bas)



- Le réacteur doit toujours se trouver sur les refoulements après le filtre.

Copyright BIO-UV Group – Marques, modèles et brevets déposés – Produit exclusif

UV_Piscine_Monolampe_(Français) - DOC012564 - Ind. B00 - 12/05/2023

- Il est nécessaire de prévoir un emplacement (L) qui permette de sortir la lampe et le quartz : la PLACE DISPONIBLE dans le local doit être du DOUBLE de la taille totale du réacteur.
- Le sens d'écoulement du flux doit être respecté
- La pression maximum du réseau ne doit jamais dépasser celle du réacteur. (voir tableau des caractéristiques techniques, page 3)



En cas de risque de surpression, il est recommandé d'installé une purge automatique ou une vanne de décharge afin que la pression de la conduite reste inférieure à celle du réacteur

- Les raccords unions, facilitant la pose et la dépose, vous sont fournis en diamètre 50 (UV10, 20), 63 (UV30), ou 75 (UV40). Si un by-pass est utilisé pour le chauffage, l'appareil BIO-UV doit être installé avant le by-pass.
- A l'aide du ou des colliers de prise en charge (50, 63 ou 75) fixer les injecteurs de REMANENT et de pH liquide et sonde d'analyse pH dans l'ordre.
- Les réacteurs sont conçus pour être fixés au sol. Un trou sur chacun des trois pieds du réacteur est prévu à cet effet. Nous recommandons d'utiliser des vis de diamètre 6mm pour fixer l'appareil.

4. Installation type

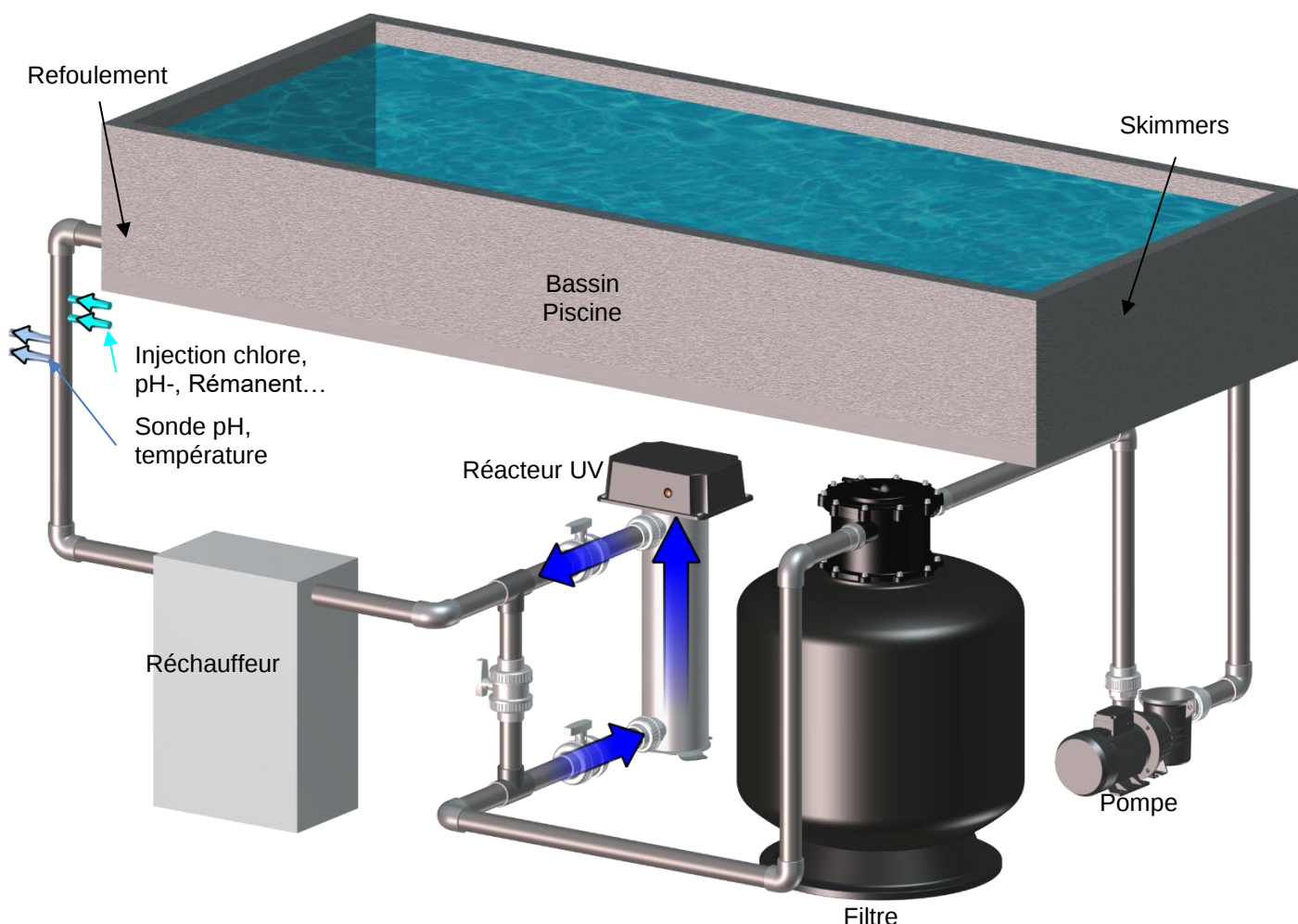


Schéma de principe, les proportions ne sont pas respectées

NB : Il n'y a pas de contre-indication pour l'installation du réacteur UV avant ou après le réchauffeur.

5. Consignes pour le raccordement électrique

IMPORTANT :

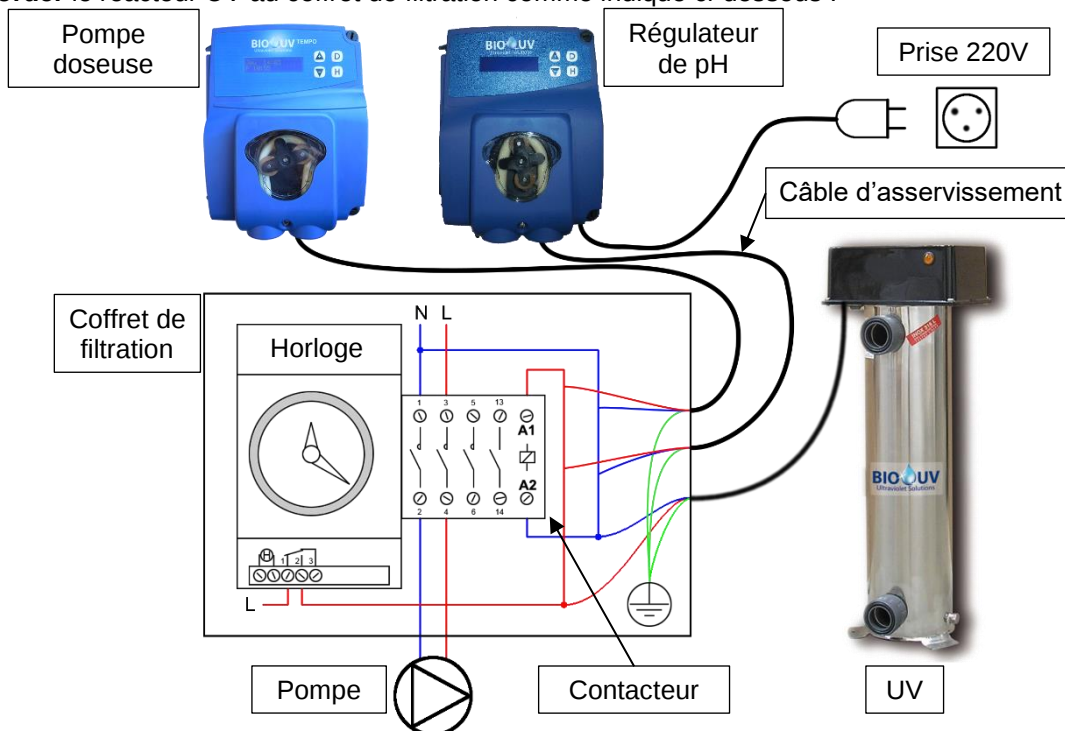
- Les raccordements doivent être exécutés par un technicien qualifié.
- **Un dispositif à courant résiduel (RCD) ne dépassant pas 30mA doit être présent. Un fusible 16A ou un disjoncteur thermique de calibre 16A-courbe C doit également être installé sur l'alimentation de l'appareil. Ce disjoncteur doit être en mesure de couper la phase et le neutre**
- La tension d'alimentation doit coïncider avec celle indiquée sur l'étiquette apposée sur le côté de l'appareil.
- L'alimentation de l'appareil BIO-UV ultraviolet doit être asservie à la filtration et donc fonctionner en même temps que celle-ci => le câble d'alimentation doit être raccordé à la bobine du contacteur de pompe (temporisation) en 120/220 V (Attention au 380 V) dans le coffret électrique général (Voir schéma de branchement électrique ci-dessous)
- **Avant de procéder aux raccordements, couper les alimentations électriques.**
- Un moyen de déconnexion doit être prévu sur l'alimentation de l'appareil pour permettre une coupure complète conformément aux règles d'installation. Celui-ci doit être repéré afin d'être identifié rapidement.
- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.



a.) Cas général

Vous avez un contacteur avec une bobine en 220-240Vac :

1. **Raccorder** le réacteur UV au coffret de filtration comme indiqué ci-dessous :



Terre= Vert/jaune, L (Phase) = Marron (220-240Vac), N (Neutre) = Bleu

2. Brancher le réacteur UV sur la **bobine** du contacteur (A1/A2)
3. Veillez à ce que le fusible ou le disjoncteur soit adapté à la puissance de tous les appareils raccordés.

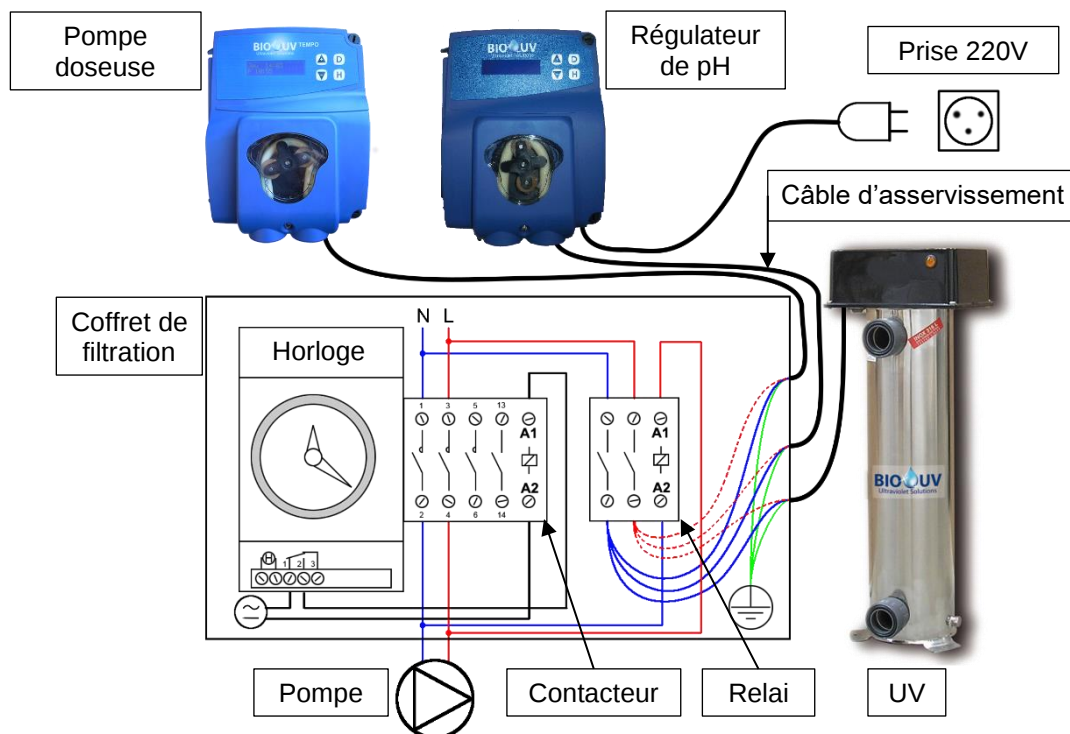


En aucun cas, il ne faut brancher le réacteur UV sur le même bornier que la ou les pompes de filtration et/ou surpresseurs de votre installation.

b.) Cas particulier

Vous avez un contacteur avec une bobine non alimentée en 220-240Vac (12VAC ou 24VAC):

1. Munissez-vous d'un relais (non fourni) qui doit :
 - avoir une tension de bobine identique à celle de la bobine de votre contacteur,
 - accepter au minimum 5 ampères sur ses contacts.
2. **Raccorder** le réacteur UV avec le relais comme indiqué ci-dessous :



Terre= Vert/jaune, L (Phase) = Marron (220-240Vac), N (Neutre) = Bleu

3. Brancher le réacteur UV à la sortie du relais.
4. Veillez à ce que le fusible ou le disjoncteur soit adapté à la puissance de tous les appareils raccordés.



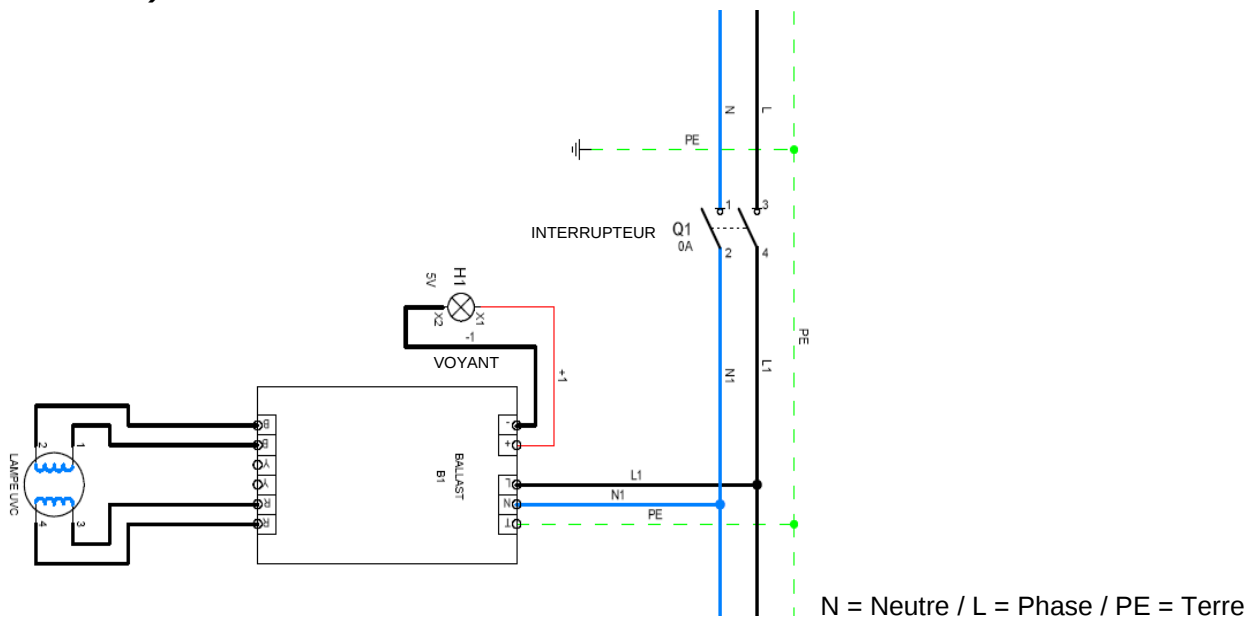
En aucun cas, il ne faut brancher le réacteur UV sur le même bornier que la ou les pompes de filtration et/ou supprimeurs de votre installation.

6. Schémas électriques

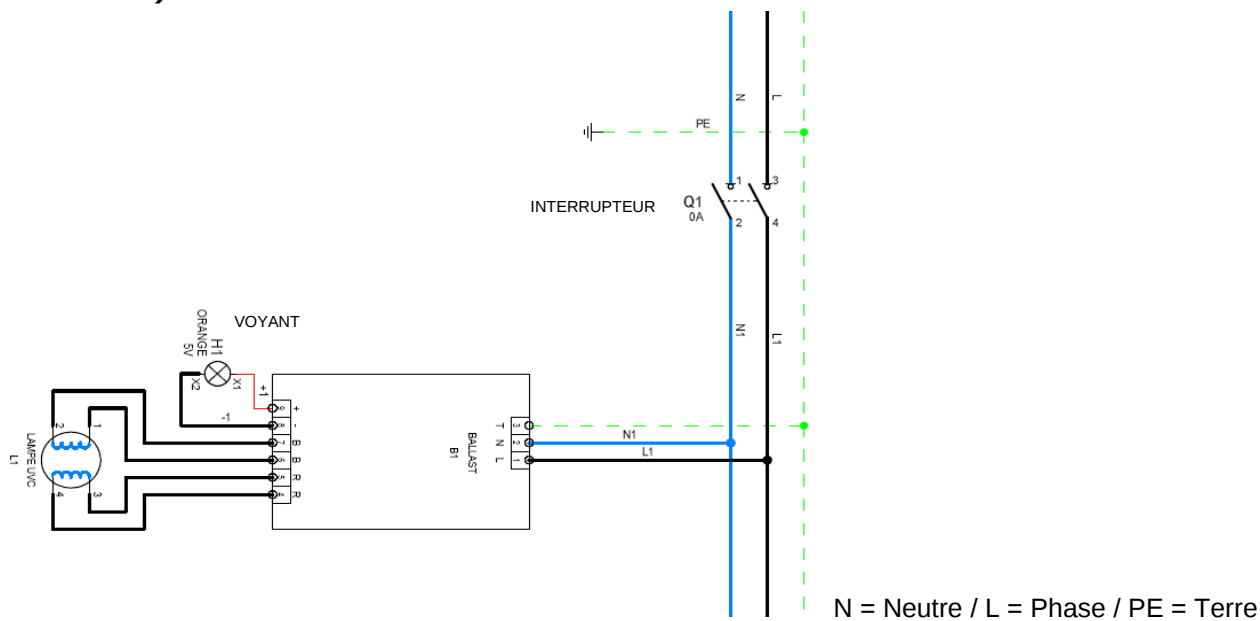


L'appareil BIO-UV a été câblé pour un raccordement à la terre !

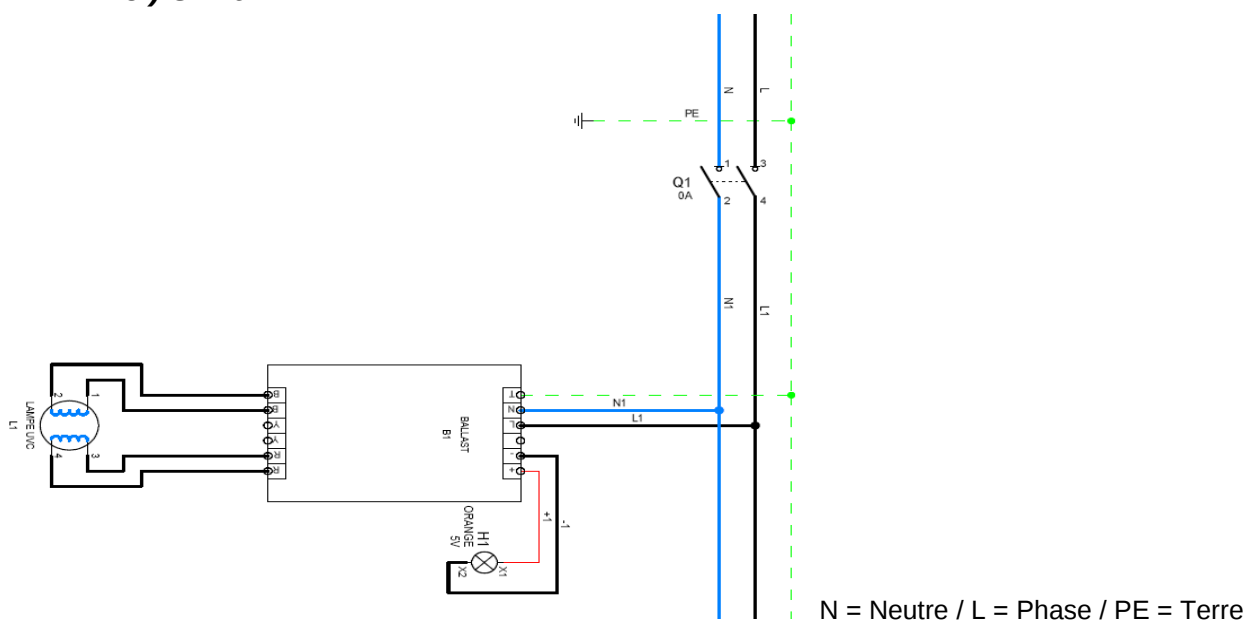
a.) UV10



b.) UV20 & UV30



c.) UV40



F. Préparation de la piscine

1. Dans le cas d'une piscine neuve ou d'une eau neuve

- **Après remplissage** (utiliser l'eau du réseau de ville) vérifier la propreté des skimmers et du filtre, effectuer une dose choc de BIO-UV CHOC, à raison de 2 L de BIO-UV CHOC pour 10m3 (à verser directement dans un des skimmers) afin de parfaire ce grand nettoyage (filtration en marche pendant 48h).
- **Equilibrer en douceur les différents paramètres clés de l'eau :**
- TAC, pH et ajouter un séquestrant calcaire si localement l'eau est dure ou très dure, cette opération permettra d'avoir une eau moins entartrante, équilibrée ainsi les désinfectants seront consommés moins rapidement et seront plus efficaces.
- **Vérifier la bonne ouverture et aspiration des skimmers.**
- **Positionner les buses de refoulement légèrement vers le haut**, la pollution s'effectuant par la surface, celle-ci sera écrémée rapidement en direction des skimmers. Veiller à ce que la circulation de l'eau se fasse au maximum dans toutes les parties du bassin, ceci permettra d'éviter « les zones mortes », endroits favorisés de fixation des algues.

2. Dans le cas d'une eau ancienne

(Eaux ayant 4 ou 5 ans, avec des traitements chlore, brome, PHMB...)

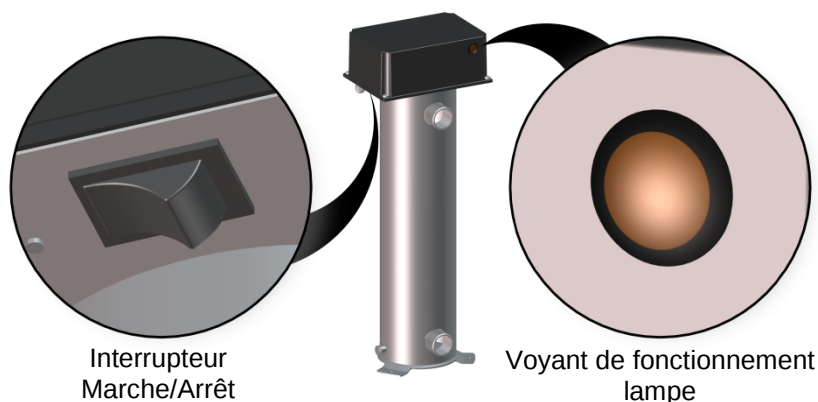
- **Effectuer un nettoyage approfondi** du bassin, des skimmers, de la filtration et du préfiltre de la pompe.
- **Concernant le filtre, changer le médium filtrant s'il a plus de 5 ans** sinon vérifier sa propreté en l'ouvrant et mettre le produit adapté pour le nettoyer.
- **Ensuite, effectuer les mêmes opérations que dans le cas d'une eau neuve.**



G. Vérifications avant mise en route

- **Vérifier la conformité du branchement électrique** dans le coffret de filtration.
- **Vérifier que la partie supérieure de l'appareil** a bien été repositionnée.
- **Vérifier que les raccords unions et colliers de prise en charge** sont bien positionnés et serrés sur les refoulements.

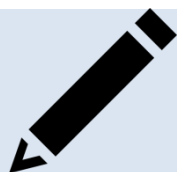
H. Mise en service



- 1 Vérifier tout d'abord que le réacteur UV et la pompe doseuse BIO-UV (option) ont été correctement installés (voir E. Guide d'installation)
- 2 **Régler** les horloges du coffret de filtration et heure d'injection de la pompe doseuse
- 3 **Ajuster** le temps de filtration à la température de l'eau
- 4 **Vérifier que l'interrupteur, situé sous le boîtier de la chambre UV, soit en position marche**
- 5 **Positionner** le bidon de REMANENT et programmer la pompe doseuse.
- 6 **Mettre la filtration en route** et au bout de quelques secondes le voyant témoin vous indique le bon fonctionnement de la lampe UV



- L'appareil devant être asservi à la filtration/pompe (comme indiqué dans le paragraphe E.5. Consignes pour le raccordement électrique, page10), l'interrupteur doit toujours être en position « Marche », sauf en cas de Maintenance de l'appareil.
- **L'appareil doit fonctionner sans arrêt en charge hydraulique.** excepté en cas d'arrêt prolongé du débit d'eau (risque de surchauffe et de dépôt sur les gaines quartz).
- **Il est préférable de limiter les arrêt/marche de lampe** pour optimiser leur durée d'efficacité.
- En cas d'arrêt du réacteur, attendre 10 minutes que les lampes soient refroidies pour ménager leur durée de vie.
- Le témoin de lampe est un voyant de fonctionnement de la lampe. Si la lampe fonctionne depuis plus de 13000h, celle-ci doit être remplacée même si le témoin est allumé.
- **Ne pas oublier de surveiller toutes les semaines le pH** si l'installation n'est pas équipée de la régulation automatique **BIO-UV pH**.



- Grâce au stérilisateur BIO-UV, l'eau est désinfectée.
- Grâce aux REMANENT, l'eau est désinfectante.
- L'ensemble est automatique.

I. Les 4 étapes incontournables

1. L'équilibre de l'eau

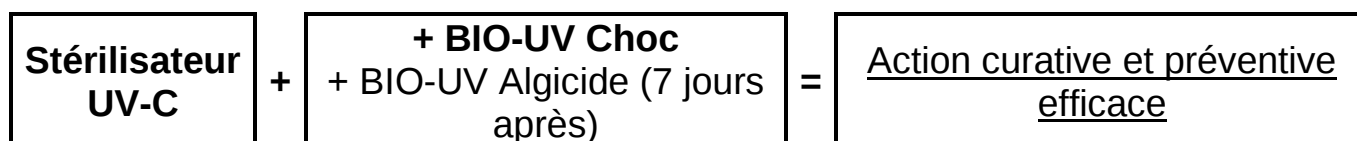
Le **pH** doit être maintenu **entre 7 et 7.4** ⇒ Augmenter le pH avec du **pH+**
Diminuer le pH avec du **pH-**

Le **TAC** doit être maintenu **entre 10 et 15°F** ⇒ Utiliser du **TAC+**

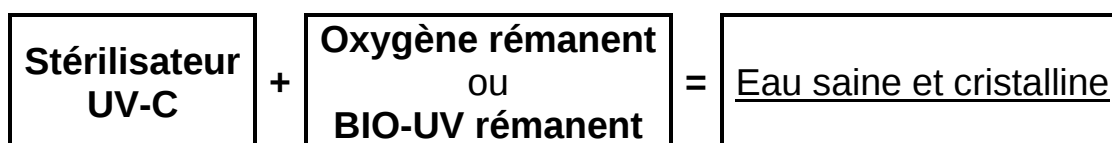
2. La filtration

- **Lavage** du filtre dès que l'indicateur de pression informe de son colmatage
- **Désinfection** et **détartrage** du *filtre à sable* une fois par an
- Floculation permanente (pour les *filtres à sable*)

3. La lutte contre les algues



4. La rémanence



J. Maintenance



- Toute intervention sur l'appareil doit être effectuée par une personne qualifiée et habilitée.



- L'appareil doit être déconnecté du réseau électrique avant toute intervention.
- Veuillez couper l'alimentation électrique grâce au disjoncteur qui protège votre équipement.



- La manipulation des lampes UV et des gaines quartz doit absolument se faire avec des **gants de protection** pour ne pas laisser de traces qui pourraient altérer la qualité des émissions UV et protéger les mains en cas de bris de verre.

1. Procédure de changement de lampes

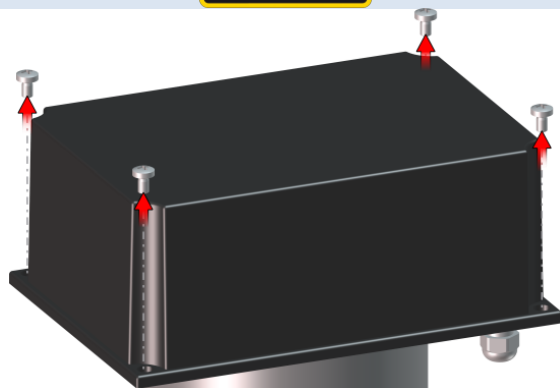
Les lampes à ultraviolets sont conçues pour durer 13000 heures selon le nombre d'allumages soit environ 3 ans pour une piscine extérieure saisonnière, soit 1 an et demi pour une piscine intérieure fonctionnant 24 h/24 h. Afin d'éviter une usure prématurée, 1 seul allumage par jour soit 1 seul cycle de filtration est recommandé, ceci permettra également de préserver la pompe de filtration.

1.



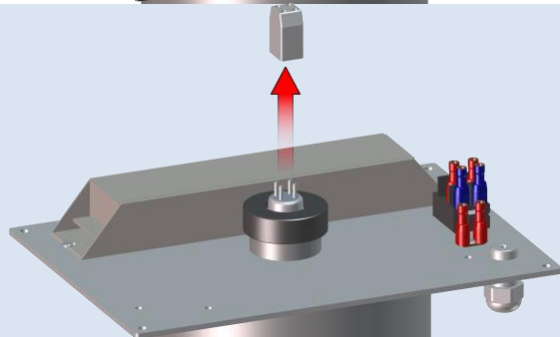
Le stérilisateur doit être impérativement HORS TENSION

2.



Retirer le capot du réacteur

3.



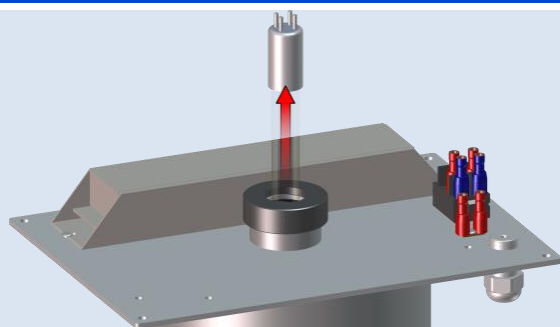
Défaire le connecteur de la lampe.

4.



Assurez-vous que la lampe soit suffisamment refroidie avant de la manipuler.

5.

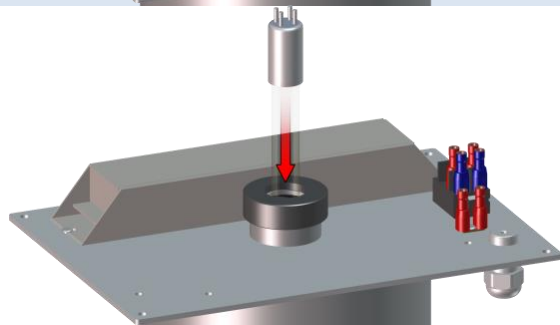


Retirer la lampe (aidez-vous du connecteur si nécessaire) et déposez-la sur une surface propre et douce.

Effectuer cette opération délicatement sans toucher le verre de la lampe avec les mains.

Ne pas laisser tomber la lampe dans la gaine quartz, elle pourrait se casser et endommager le quartz.

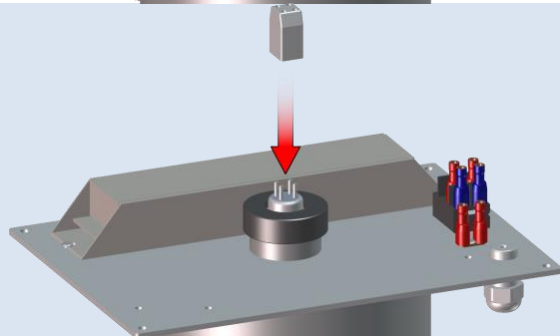
6.



Saisir la nouvelle lampe en évitant de mettre les doigts en dehors de la douille. (si c'est le cas, nettoyez avec un chiffon doux et de l'alcool à brûler).

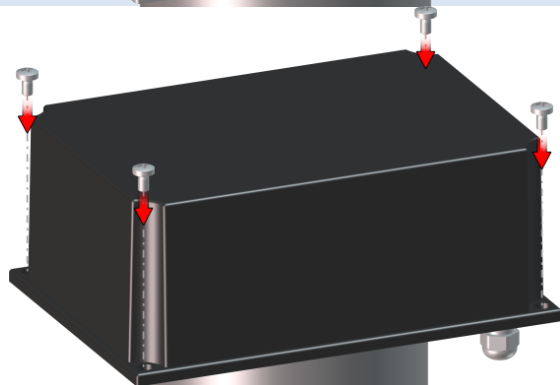
Insérer délicatement et entièrement la nouvelle lampe dans la gaine quartz.

7.



Rebrancher le connecteur sur la lampe (Ne pas forcer : il y a un sens de branchement).

8.



Remonter le capot.

9.



Reconnecter l'appareil et le remettre sous tension. L'appareil est prêt à fonctionner.

2. Démontage de la gaine quartz

Chaque année il est nécessaire de vérifier que la gaine quartz ne soit pas opacifiée par les dépôts calcaires. Celle-ci doit être **parfaitement transparente** pour ne pas réduire le passage des rayons ultraviolets.

1



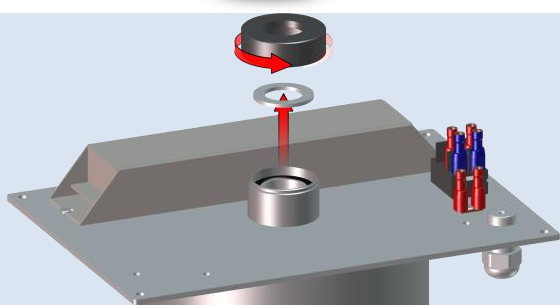
Le stérilisateur doit être impérativement HORS TENSION, ISOLÉ, et VIDANGÉ.

2



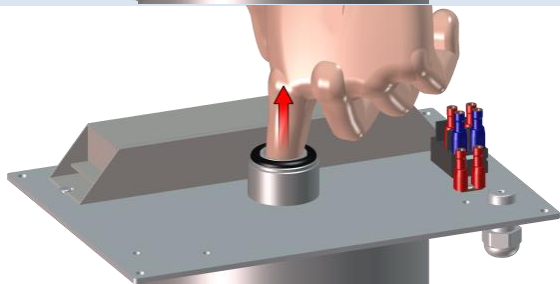
Retirer la lampe (voir paragraphe précédent)

3



Dévisser l'écrou inox.
Enlever la rondelle plate.

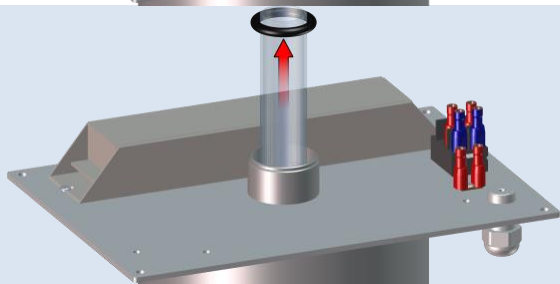
4



Retirer soigneusement la gaine quartz :

Introduire le pouce ou un doigt à l'intérieur de la gaine et remonter doucement celle-ci jusqu'au désengagement du joint d'étanchéité, tout en restant bien dans l'axe.

5



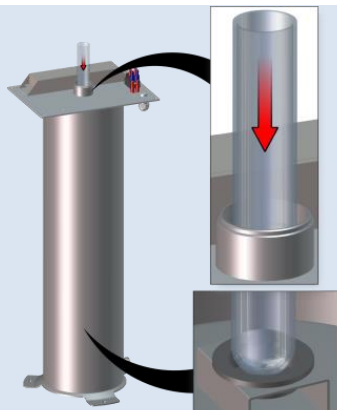
Saisir la gaine quartz pour l'extraire totalement de l'appareil en restant **IMPERATIVEMENT** bien dans l'axe.

6



Si des dépôts calcaires blanchâtres sont présents le nettoyage est nécessaire, cette opération doit se faire avec du vinaigre blanc ou un acide et un chiffon doux. **Le quartz ne doit pas être rayé, ceci altérerait le rayonnement des ultraviolets.**

7

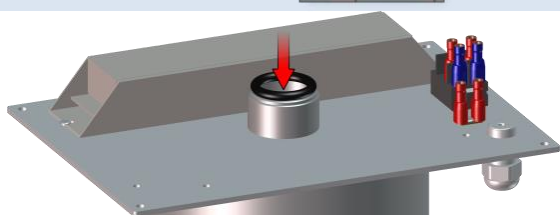


En restant bien dans l'axe, introduire la gaine quartz propre dans l'appareil jusqu'à son logement au fond du réacteur.

A l'aide de votre doigt à l'intérieur de la gaine, positionner le quartz dans l'embase en caoutchouc au fond de l'appareil. Une lampe torche peut aider à voir l'embase au travers du quartz.

La gaine quartz doit légèrement dépasser (de l'épaisseur du joint torique), **il ne doit pas être totalement tombé au fond.**

8

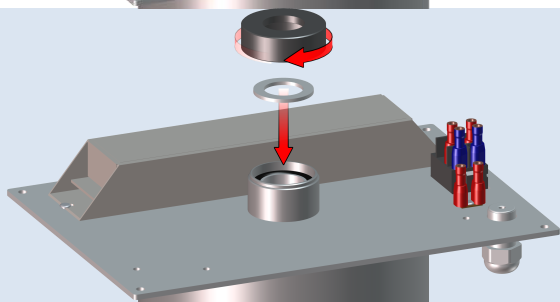


Changer les joints d'étanchéité :

(Mettre un nouveau joint à chaque changement de lampe)

- Enduire le joint d'eau savonneuse,
- positionnez-le autour de la gaine quartz,
- poussez-le à fond dans son logement avec l'ongle (n'utilisez pas d'outils).

9



Replacer la rondelle plate.

Revisser l'écrou à la main en serrant normalement.

10



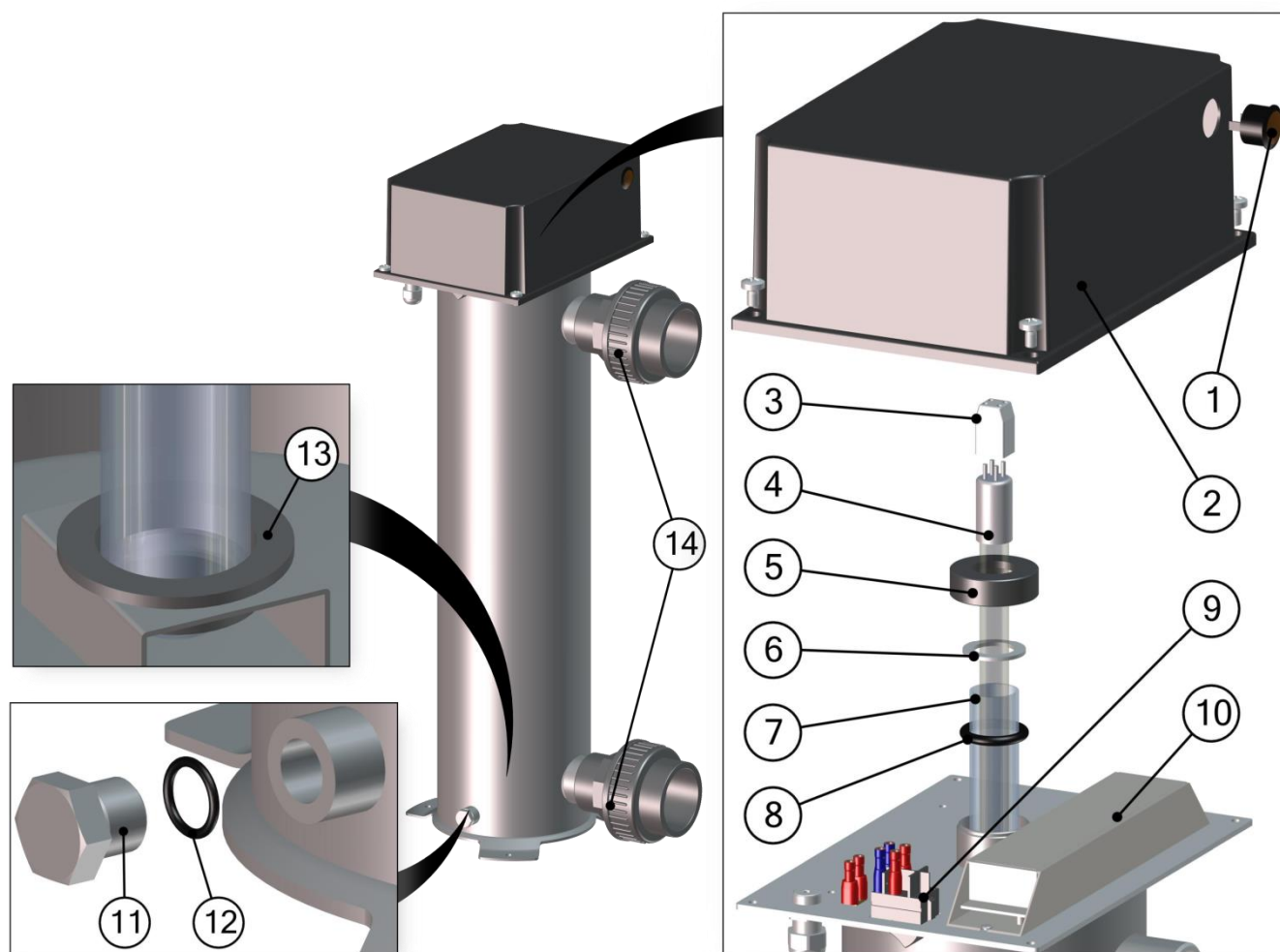
Remettre l'installation en pression **avant** de remonter la lampe et **contrôler qu'il n'y a pas de fuite** dans la gaine quartz.

11



Remonter la lampe (voir paragraphe précédent)

K. Vue Eclatée



REPERE	DESIGNATION	REFERENCES			
		UV10	UV20	UV30	UV40
1	Voyant lampe	ELE000817	ELE000817	ELE000817	ELE000817
2	Capot	ELE000311	ELE000311	ELE000311	ELE000311
3	Connecteur	ELE002603	ELE002603	ELE002603	ELE002603
4	Lampe UV	LPE000003	LPE000004	LPE000005	LPE000006
5	Ecrou d'étanchéité	USI000018	USI000018	USI000018	USI000018
6	Rondelle plate	PIE000659	PIE000659	PIE000659	PIE000659
7	Gaine quartz	QUA000016	QUA000017	QUA000018	QUA000019
8	Joint d'étanchéité	JTS000100	JTS000100	JTS000100	JTS000100
9	Interrupteur March/Arrêt	ELE014692	ELE014692	ELE014692	ELE014692
10	Ballast	BAL007134	BAL007431	BAL007431	BAL006995
11	Bouchon de purge	ACC000410	ACC000410	ACC000410	ACC000410
12	Joint torique	JTS000230	JTS000230	JTS000230	JTS000230
13	Guide quartz	JTS003934	JTS003934	JTS003934	JTS003934
14	Raccord F 50x1"1/2	RAC000343	RAC000343	x	x
	Raccord F 63x2"	x	x	RAC000344	x
	Raccord F 75x2"1/2	x	x	x	RAC000346

L. Recyclage

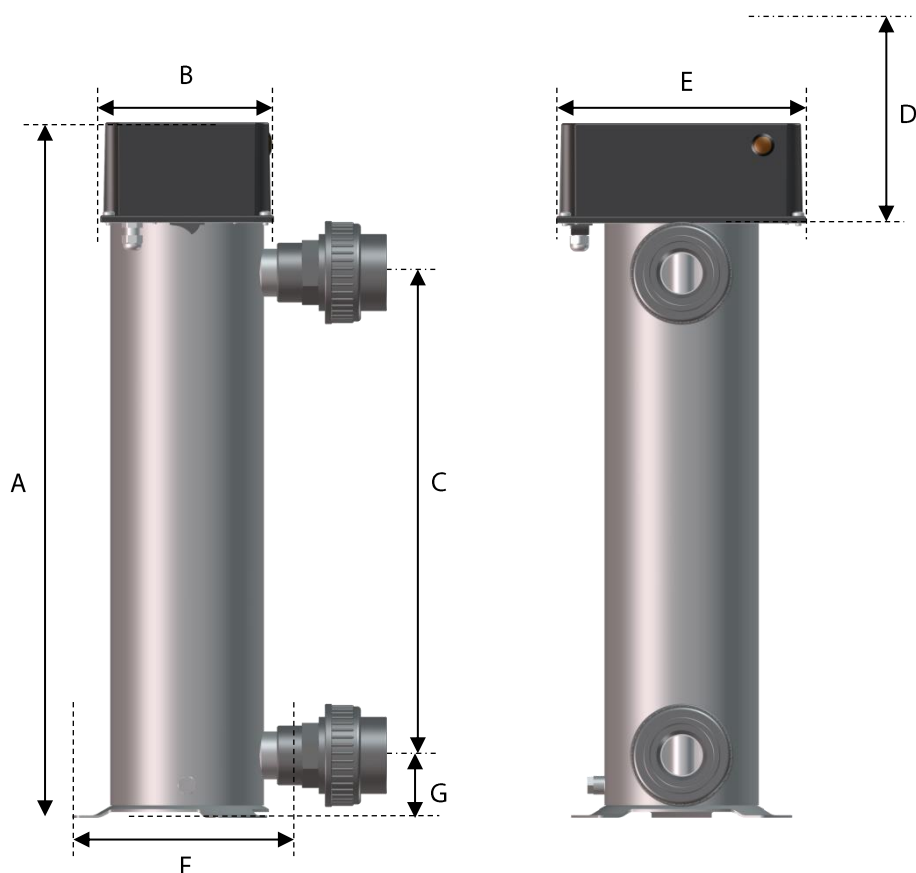
1. Lampes et composants électroniques

	Conformément à la directive DEEE 2012/19 / UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques, les composants électronique et les lampes usagées doivent être collecté par une filière spécifique et ne doivent pas être jetés dans une poubelle classique. Les lampes usagées mais intactes peuvent être renvoyées chez BIO-UV (organisme agréé pour le recyclage des lampes UV) ou récupérées par une autre société agréée pour le recyclage des lampes et des composants électroniques.
	Les lampes, contenant du mercure, doivent faire l'objet du plus grand soin dans la manipulation et le stockage afin d'éviter toute casse et dispersion du mercure.

2. Récupération du mercure

	Pour les casses de lampes sur site, il existe des kits de récupération du mercure En cas de besoin, veuillez contacter BIO-UV ou votre organisme de recyclage pour obtenir des informations pour l'obtention de ce kit Sinon des kits peuvent être trouvées aux adresses suivantes https://www.fishersci.fr/shop/products/mercury-collection-kit/11965295 (ref:OUT014179) https://www.sigmaaldrich.com/catalog/product/aldrich/634506?lang=fr&region=FR https://www.newpig.com/pig-mercury-spill-kit-in-bucket/p/KIT600 Le mercure peut être récupéré sans ce kit mais il est recommandé de consulter votre organisme de recyclage agréé avant d'intervenir		
			Pour la récupération du mercure, nous vous conseillons fortement de mettre des gants, un masque et des lunettes.

M. Encombrement



	UV10	UV20	UV30	UV40
Dimensions en mm				
A	424	694	940	1194
B	285	285	297	318
C	213	483	689	943
D (Dégagement pour maintenance quartz + lampe)	380	660	900	1150
E	300	300	300	300
F	285	285	297	318
G	62,5	62,5	82,6	82,5
Type de raccordement	Filetage mâle	Filetage mâle	Filetage mâle	Filetage mâle
Raccordement	1"1/2	1"1/2	2"	2"1/2

N. Conditions de garanties

La garantie des appareils de la gamme BIO-UV s'exerce dans les conditions suivantes :

- **5 ans** pour le réacteur Inox (matériaux et soudures) sauf dans les cas d'utilisation dans un milieu ou une ambiance très corrosifs (milieu saumâtre ou très salin, eau de mer, proximité de produits acides et corrosifs, utilisation d'acide chlorhydrique).
Exclusion de garantie :
Les cas exceptionnels de corrosion notamment électrolytique.
Dégâts occasionnés par des surpressions (coups de bélier)
Dépassement de la Pression Maximale de Service
Non-respect des consignes d'installation
Réacteur ayant fonctionné sans être en charge
Concentration en chlorures de l'eau supérieure à 500mg/litre.
- **2 ans** pour l'ensemble des composants à l'exception de la lampe UV (consommable).
Exclusion de garantie :
Les composants électriques ne sont pas garantis contre les surtensions, sinistre de foudre.
Modification et ajouts de composants dans les armoires électriques
Utilisation de pièces détachées qui ne soient pas d'origine BIO-UV
Non-respect des consignes d'installation
Réacteur ayant fonctionné sans être en charge
Non-respect des consignes d'exploitation et de maintenance.



Attention : la gaine quartz et la lampe ne sont pas garanties contre la casse.

- **Les pièces défectueuses devront être renvoyées** en précisant le **type** et le **numéro de série de l'appareil** à la société BIO-UV qui procèdera à un échange après expertise technique.
- **Les frais d'expédition seront partagés** entre le revendeur et la société BIO-UV.
- **La garantie** prend effet le jour de l'installation de l'appareil : cette date devra être communiquée à la société BIO-UV en renvoyant par courrier ou par fax la validation de garantie.



Attention : Si la validation de garantie n'est pas renvoyée dans le mois suivant l'acquisition de l'appareil, la société BIO-UV prendra pour date d'effet de garantie le mois et l'année de fabrication de l'appareil.

- **En cas de non-respect** des règles d'installation et des notices d'utilisation, la responsabilité de la société BIO-UV ne saurait être engagée et les garanties ne pourraient être mises en œuvre.

L'Equipe BIO-UV, à votre disposition.

Société **BIO-UV Group**
850, Avenue Louis Médard
34400 LUNEL France
Tel. : +33 4 99 13 39 11
www.bio-uv.com Email : info@bio-uv.com

O. Conclusion

Le système BIO-UV apporte une qualité d'eau, un confort et une tranquillité sans égale.

Une mise en œuvre simple, un entretien et après-vente réduits permettent d'optimiser sa fiabilité.

Ce principe de traitement d'eau physique, le rayonnement des UV-C offre un concept qui respecte l'environnement sans aucun résidu chimique nocif, tant pour les humains que pour la nature.

L'Equipe BIO-UV, à votre disposition

Société BIO-UV Group

850, Avenue Louis Médard

34400 LUNEL France

Tel. : +33 4 99 13 39 11

www.bio-uv.com

Email : contact@bio-uv.com